

# “En matière d’Europe sociale, chacun doit prendre ses responsabilités”

**Union européenne** La Commission présente le socle européen des droits sociaux.

Marianne Thyssen en dévoile les contours.

Entretien Olivier le Bussy

**L**a Commission européenne présente ce mercredi le “socle européen des droits sociaux”. La Belge Marianne Thyssen, commissaire en charge de l’Emploi, des Affaires sociales, des Compétences et de la Mobilité des travailleurs lève le voile sur les principaux éléments de ce socle et s’exprime, plus largement, sur cette “Europe sociale” qui se fait attendre.

**Le paquet que vous présentez s’inscrit dans la volonté exprimée par le président Juncker de doter l’Union d’un “triple A social”. Mais n’y a-t-il pas un risque que la Commission génère des attentes qui ne peuvent être comblées, l’essentiel des compétences sociales étant aux mains des Etats membres ?**

Nous ne le cachons pas. Mais ça ne veut pas dire que nous ne pouvons pas organiser la convergence. Ce que nous posons, c’est un cadre général dans lequel nous rappelons les principes et les valeurs auxquels nous sommes tous attachés et comment nous allons élaborer ensemble ce socle social européen pour avoir une convergence vers le haut – parce qu’avec la globalisation et le marché intérieur, les citoyens redoutent que cette convergence soit tirée vers le bas. Pour l’organiser, nous allons utiliser tous les instruments à notre disposition : législatif, quand cela relève de notre compétence; la méthode de coordination, les fonds sociaux, et enfin, le dialogue avec les partenaires sociaux.

**Les Etats membres ne sont pas toujours enthousiastes à l’idée de porter les questions sociales au niveau européen : les uns craignent d’être contraints d’en faire plus; les autres de devoir en faire moins.**

Tout le monde part de sa propre position, c’est naturel. Mais nous sommes dans un marché intérieur, ouvert, il y a une concurrence, donc on a besoin d’Europe sociale. Pas seulement en matière de droit social pour les cas transfrontaliers comme les travailleurs détachés, mais aussi parce que nous sommes une Europe de valeurs. Un salaire digne, le temps de travail, la sécurité et la santé sur le lieu de travail, la façon dont on traite les gens qui ont des contrats précaires ou temporaires, l’égalité homme/femme, tout cela importe... Nous avons des valeurs communes et nous voulons que la concurrence soit loyale.

On constate le même phénomène dans le domaine fiscal, où les scandales nous obligent à travailler en-

semble au niveau européen et au niveau international.

**Cette Commission insiste particulièrement sur les valeurs, plus que la précédente. C’est la volonté du président Juncker de rappeler que le modèle européen d’économie sociale de marché est différent des autres ?**

C’est en tout cas un modèle que nous voulons valoriser. Nous sommes des “croyants” de l’économie sociale de marché. Moi je ne crois pas dans une société où l’économie évolue et progresse, sans que le social suive. Les sociétés où il y a moins d’inégalités sont plus apaisées, plus stables, il y a plus de cohésion sociale. De plus, l’absence de progrès social est une barrière pour le développement économique. Nous avons besoin de gens éduqués, formés, qui ont accès à des services généraux. On en parlait déjà par le passé, mais moins, notamment avant l’élargissement de 2004 parce que les Etats membres étaient à un niveau plus ou moins comparable. Après l’élargissement à l’est – que je défends – les différences étaient plus marquées et les traditions différentes. Cela valait la peine de rappeler les valeurs de l’économie sociale de marché. Cette Commission en parle effectivement plus que la précédente, mais il faut rappeler que la Commission Barroso a dû gérer la crise la plus grave à laquelle nous ayons dû faire face depuis la Seconde Guerre mondiale. Il fallait d’abord trouver des solutions pour les problèmes à court terme. Nous devons maintenant démontrer que le social reste une de nos préoccupations.

**Vous déposez une proposition sur l’équilibre entre le travail et la vie privée, qui comprend un congé de paternité de dix jours, la possibilité de prendre un congé parental jusqu’aux douze ans de l’enfant, de bénéficier de temps pour prendre soin de ses proches malades... On n’y retrouve plus trace de l’harmonisation du congé de maternité.**

**Cette proposition avait été retirée, en raison du blocage au Conseil. C’était impossible de la réintroduire ?**

Le blocage était insurmontable, et nous avons dit que dans le cadre du “Mieux légiférer”, il ne fallait pas s’obstiner sur des sujets pendants, dont on a discuté durant des années, sans résultat. Mais nous avons également dit que nous n’allions pas retirer cette proposition sans rien prévoir d’autre. La durée du congé de maternité est de toute façon plus longue dans la plupart des Etats membres que ce que prévoyait la proposition. Ce dont les femmes ont surtout besoin, c’est de souplesse pour pouvoir combiner vie familiale et vie privée. Leur taux d’emploi est de 12 % inférieur à celui des hommes. On peut penser que c’est le choix des ménages. Sauf que dans les faits, on constate que les femmes sont généralement mieux formées que les hommes, et que la diminution de leur taux d’emploi coïncide avec la période où elles ont des responsabilités parentales. Il faut que les femmes aient un véritable choix de participer

au marché du travail et donner aux hommes l'opportunité de participer davantage à la vie de famille. On ne veut plus, par exemple, que l'on puisse transférer le congé de l'un(e) à l'autre.

#### **Vous poussez pour un changement de mentalité?**

Oui. Je sais que cela sera critiqué, mais vient un moment où il faut poser des choix.

#### **Vous jugez également nécessaire de revoir les règles en matière des contrats de travail, parce que le marché du travail est en profonde mutation. L'objectif de la Commission est de protéger les travailleurs du phénomène d'"ubérisation" ?**

Absolument. Nous observons que la mondialisation et la digitalisation modifient profondément l'économie et la société. Les emplois changent, les relations de travail changent... Notre but n'est pas d'étrangler ces nouveaux systèmes qui offrent des opportunités. Cependant, il faut protéger les gens, adapter les institutions sociales aux nouveaux systèmes. D'où notre

proposition de réformer la directive sur la déclaration écrite qui établit les obligations et les droits des employeurs envers les employés et vice-versa. C'est une consultation que nous allons d'abord mener avec les partenaires sociaux sur le sujet. S'ils ne sont pas intéressés, nous déposerons une proposition de notre côté, avec, peut-être, des éléments normatifs.

*“Nous devons démontrer que le social reste une de nos préoccupations.”*

**Marianne Thyssen**  
Commissaire à l'Emploi  
et aux Affaires sociales

## “Le statu quo n'est pas une option pour les travailleurs détachés”

**La révision de la directive sur les travailleurs détachés (envoyés par leur employeur dans un autre Etat membre pour une durée temporaire, Ndlr) a été un élément central de la campagne présidentielle française. Comment comptez-vous parvenir à combiner la volonté farouche de la France, de l'Allemagne et de la Belgique de revoir cette directive, et le blocage des pays d'Europe centrale et orientale ?**

Je me suis beaucoup investie dans ce dossier; j'ai exposé mon point de vue devant des audiences où j'étais la seule à le défendre; j'ai répondu à toutes les questions, j'ai été dans les parlements des pays réticents; j'ai rencontré les partenaires sociaux. Ce n'est pas un cliage pays par pays : les syndicats de ces pays nous appuient, BusinessEurope (la fédération patronale européenne, Ndlr) est contre, mais les PME sont divisées.

#### **Vous allez également demander l'avis des partenaires sociaux sur l'accès généralisé à la protection sociale. Quels sont les “trous” dans cette protection que vous constatez ?**

Nous craignons surtout que ces trous soient creusés par les nouvelles formes de travail. Ce sont des gens dont on ne sait pas exactement où ils sont, ni comment les identifier, en partant des critères actuels de nos institutions sociales. Est-ce qu'ils contribuent? Sont-ils protégés quand il y a un risque? Nous devons faire ce que nous avons fait dans les années 50 pour les indépendants. Il importe de savoir comment on va gérer cela. Ce n'est pas à l'Union de le faire, mais nous demandons aux Etats membres de s'assurer que tout le monde est dans le système.

#### **Les attentes déçues en matière d'Europe sociale ne tiennent-elles pas au fait que rien ne contraint les Etats membres à remplir les objectifs qu'ils se sont eux-mêmes fixés ? Au final, c'est l'Europe qui se retrouve sur le banc des accusés...**

C'est pourquoi il est grand temps que nous discutions ensemble du futur de l'Europe et de ce que nous voulons faire ensemble. Si on fait des promesses sans détenir les instruments qui permettent de les tenir, c'est néfaste. C'est une chose que cette Commission a clairement réalisée. Mais d'un autre côté, son président a assez répété qu'il en a marre du “Brussels bashing”. On peut critiquer l'Europe, nous faisons aussi des erreurs, mais lorsque l'on joue toujours l'homme, cela contribue à installer la méfiance. Chacun, en ce compris les Etats membres, doit prendre ses responsabilités.

Nous constatons des rapprochements. La présidence maltaise de l'Union ne désespère pas d'aboutir à une approche générale d'ici la fin de l'été. Les rapporteuses du Parlement européen ont également bien compris le problème. Elles pensent également qu'il devrait y avoir un texte déposé au Parlement pour la même échéance.

#### **En fait, votre chance est que le statu quo n'est pas une option...**

Nous devons trouver une solution. C'est pourquoi j'ai demandé aux Français, aux Allemands, aux Belges... de ne pas tout demander tout de suite. Et j'ai essayé de rassurer les pays réticents. Je pense qu'ils ont compris que quand nous avons proposé des amendements sur la coordination des systèmes de sécurité sociale, on travaille aussi avec des principes de justice et d'équité. Nous

disons "salaire égal pour un travail égal sur un même lieu". Mais je dis aussi : "Un travail sur le même lieu signifie la même contribution dans le même système de sécurité sociale et donc qu'on a le droit aux mêmes allocations sociales sur un même lieu". Je l'ai dit explicitement.

**Vous allez ouvrir un plus large débat sur la dimension sociale de l'Europe. La question d'un salaire minimal européen y sera-t-elle abordée, où est-ce une chimère ?**

Si nos politiques européennes aboutissent et que nous

utilisons tous les instruments à notre disposition pour plus de convergence, de cohérence et de cohésion, viendra peut-être un moment où on pourra l'instaurer.

# 2,05

## Millions de travailleurs détachés dans l'UE

En 2016, il y avait en Belgique 190 000 travailleurs détachés et 27 000 indépendants. Les Néerlandais forment le plus gros contingent.

### Bio-express

**Marianne Thyssen**, 79 ans, est originaire du Saint-Gilles Waes. Elle est membre du CD&V et du Parti populaire européen.

**Licenciée en droit de l'Université catholique de Louvain**, elle est conseillère juridique du secrétaire d'Etat Demeester (CD&V), en charge de la Santé publique et des politiques liées au handicap de 1986-1988.

**Elle est directrice du centre d'études de l'Unizo** (la coupole des PME flamandes) de 1988 à 1991, puis en devient la secrétaire générale.

**Elle a été membre** du Parlement européen de 1991 à 2014 – elle fut un membre assidu de la commission des affaires économiques... et présidente du club de la bière du Parlement européen.

Elle a également été membre du conseil communal d'Oud-Heverlee de 1995 à 2008. Elle a été présidente du CD&V de 2008 à 2010.

**Elle a été désignée commissaire européenne** en 2014, la Belgique ayant accédé à la demande du président Juncker de lui envoyer une femme. Le Luxembourgeois lui a confié le portefeuille de l'Emploi, des Affaires sociales, des Compétences et de la Mobilité des travailleurs.